



2022 DFA 15 - Compte administratif d'investissement et de fonctionnement de la Ville de Paris pour l'exercice 2021

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Le rapport financier joint à cette délibération permet d'examiner les résultats de la gestion 2021 au regard de l'ensemble des crédits ouverts en 2021 et de comparer la gestion 2021 à la gestion 2020.

Ce rapport financier présente dans le détail le budget qui a été alloué à chaque politique publique au cours de l'année passée. Il a pour but de garantir la transparence et l'accessibilité de l'information sur les dépenses et les recettes de la collectivité, en fonctionnement et en investissement.

I. Résultats comptables

A/ Le résultat comptable de la section d'investissement

Au cours de l'exercice 2021, les dépenses et les recettes d'investissement se sont donc exécutées de la manière suivante :

Mandats	1 999 558 633,10 €
Titres de recettes	1 920 623 663,33 €
Résultat de l'exercice 2021 (déficit).....	-78 934 969,77 €

Le résultat cumulé à la clôture de l'exercice 2021 se présente donc comme suit :

Résultat au 31 décembre 2020 (excédent)	93 479 711,76 €
Résultat propre à l'exercice 2021 (déficit)	- 78 934 969,77 €
Résultat cumulé au 31 décembre 2021 (excédent)	14 544 741,99 €

Cet excédent d'un montant de 14 544 741,99 € fera l'objet, après le vote par votre assemblée du compte administratif et de l'affectation du résultat, d'une reprise au budget supplémentaire de l'exercice 2022 en recettes de la section d'investissement (compte R002).

L'excédent de la section d'investissement d'un montant de 14 544 741,99 € permet de couvrir une partie du montant des restes à réaliser de 33 057 680,78 €. La partie des RAR non couvertes par l'excédent d'investissement constitue un besoin de financement de 18 512 938,79 €.

Après constatation de l'excédent de recettes sur les dépenses de fonctionnement au résultat du compte, il sera proposé d'enregistrer un crédit de 2 559 803,15 € à la

section d'investissement pour couvrir une partie du besoin de financement de ladite section.

B/ Le résultat comptable de la section de fonctionnement

Au cours de l'exercice 2021, les dépenses et les recettes de fonctionnement se sont exécutées de la manière suivante :

Mandats	8 856 417 906,48 €
Titres de recettes	8 900 930 904,35 €
Résultat de l'exercice 2021 (excédent).....	44 512 997,87 €

Le résultat reporté de l'exercice 2020 s'élevait à - 41 953 194,72 €. Le résultat cumulé à la clôture de l'exercice 2021 se présente donc comme suit :

Résultat reporté de 2020 (déficit)	-41 953 194,72 €
Résultat propre de l'exercice 2021 (excédent).....	44 512 997,87 €
Résultat cumulé au 31 décembre 2021 (excédent).....	2 559 803,15 €

Il s'agit d'un résultat brut pour lequel il convient de décider d'une affectation. Je vous propose de couvrir une partie du besoin de financement de la section d'investissement par l'excédent de la section de fonctionnement d'un montant de 2 559 803,15 €, conformément à l'instruction budgétaire et comptable M57.

Après affectation à la section d'investissement, le résultat de la section de fonctionnement est ramené à l'équilibre. Aussi, la section de fonctionnement ne fera l'objet d'aucune reprise de résultat (hors RAR) lors du budget supplémentaire 2022.

Exécution des dépenses et des recettes des sections d'investissement et de fonctionnement

Concernant l'exécution de la section d'investissement :

- les recettes réelles ont été exécutées à hauteur de 79,4 % après intégration des produits de cessions des immobilisations constatés en fonctionnement, soit 50,9 M€ ;
- en dépenses (hors opérations d'ordre et résultat antérieur), le taux de consommation des crédits réels atteint 83,3 % des crédits ouverts ;
- sur les opérations d'ordre (chapitres 925 et 926), les titres émis s'élèvent à 626,0 M€ et les mandatements à 275,0 M€ ;
- le résultat brut de l'exercice 2021 - incluant opérations réelles et les opérations d'ordre des chapitres 925 et 926 - est un déficit de -78,9 M€.

Concernant l'exécution de la section de fonctionnement :

- les recettes réelles (hors opérations d'ordre, cessions et résultat antérieur) ont été recouvrées à hauteur de 99,1 % ;
- en dépenses, le taux de consommation des crédits (hors opérations d'ordre et virement à la section d'investissement) atteint 98,3 % des crédits ouverts ;
- sur les opérations d'ordre (chapitre 946), les titres émis s'élèvent à 204,8 M€ et les mandatements à 555,8 M€ ;
- le résultat brut de l'exercice 2021 - incluant opérations réelles et d'ordre - est un excédent de 44,5 M€.

II. Opérations d'ordre non budgétaires effectuées par le comptable public et corrigeant la balance au 31 décembre 2021

Les opérations d'ordre non budgétaires enregistrées sur l'exercice 2021 ont mouvementé pour partie les comptes 1021 (dotations) et 1068 (excédents de fonctionnement capitalisés) :

- le compte 1021 est débité de 252 957 058,52 € et crédité de 3 276 857 415,53 € ;
- le compte 1068 est débité de 40 160,34 € et crédité de 70 019 231,44 €.

Ces montants modifient la balance au 31 décembre 2021.

Les mouvements retracés dans les opérations d'ordre non budgétaires sont sans impact sur l'exécution de l'exercice 2021.

Les opérations d'ordre non budgétaires sont détaillées dans la délibération du compte de gestion 2021.

III. Récapitulatif des mouvements intervenus postérieurement à la décision modificative n°1 de 2021

A/ Concernant la section d'investissement

Il convient d'intégrer les mouvements intervenus entre le 13 octobre et le 31 décembre 2021 sur les autorisations de programme et les crédits de paiement. Ces mouvements concernent les autorisations de programme et crédits de paiement de différentes fonctions.

Ces virements entre chapitres sont sans incidence sur l'exécution des dépenses et des recettes et sur la situation des autorisations de programme.

Concernant les autorisations de programme

Fonction	Total des mouvements intervenus du 13 octobre au 31 décembre 2021
Services généraux	- 123 000,00 €
Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	+ 69 000,00 €
Environnement	+ 54 000,00 €
Total général	0,00 €

Sur la fonction « Services généraux », le montant correspond à - 123 000€ pour des virements réalisés au profit des fonctions ci-dessous.

Sur la fonction « Enseignement, formation professionnelle et apprentissage », le montant correspond à + 69 000€ au titre du versement de subventions d'équipement aux écoles d'art.

Sur la fonction « Environnement », le montant correspond à + 54 000€ au titre de la participation de la Ville à la zone d'aménagement concertée Bruneseau (13^{ème} arrondissement) au titre du réseau d'eau potable.

Concernant les crédits de paiement

Fonction	Total des mouvements intervenus du 13 octobre au 31 décembre 2021
Services généraux	- 2 268 846,00 €
Sécurité	+2 268 846,00 €
Total général	0,00 €

En fonction « Services généraux », le montant correspond à - 2 268 846€ pour un virement au profit de la fonction « Sécurité ».

En fonction « Sécurité », le montant correspond à +2 268 846€ pour le paiement des subventions d'investissement de la préfecture de Police et de la Brigade des Sapeurs-Pompiers.

Concernant la section de fonctionnement

Fonction	Total des mouvements intervenus du 13 octobre au 31 décembre 2021
Services généraux - Chapitre 941	- 8 600 000,00 €
Services généraux - Chapitre 940	1 100 000,00 €
Services généraux - Chapitre 942	7 500 000,00 €
Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	-996 510,00 €
Action économique	996 510,00 €
Allocation personnalisée d'autonomie (APA)	- 6 300 000,00€
Revenu de solidarité active (RSA)	- 1 300 000,00 €
Action sociale	7 600 000,00 €
Total général	0,00 €

Au sein de la fonction « Services généraux », le montant correspond à des virements entre chapitres, à hauteur de 8,6 M€ d'une part et de -8,6 M€ d'autre part, au titre d'un reversement de fiscalité directe pour la dotation d'équilibre de la Métropole du Grand Paris et la recentralisation de la compétence tuberculose.

Sur la fonction « Enseignement, formation professionnelle et apprentissage », le montant correspond à -996 510 € de virement vers la fonction « Action économique ».

Sur la fonction « Action économique », le montant correspond à +996 510 € au titre du financement du solde de l'opération « Vital quartier ».

Sur la fonction « Allocation personnalisée d'autonomie (APA) », le montant correspond à -6,3 M€ de virement vers la fonction « Action sociale ».

Sur la fonction « Revenu de solidarité active (RSA) », le montant correspond à - 1,3 M€ de virement vers la fonction « Action sociale ».

Sur la fonction « Action sociale », le montant correspond à +7,6 M€ au titre du financement de besoins de l'aide sociale à l'enfance.

Tels sont les commentaires qu'appelle de ma part le compte administratif d'investissement et de fonctionnement de la Ville de Paris pour l'exercice 2021.

Vous trouverez en annexe les résultats par chapitre de vote ainsi qu'une présentation croisée par fonction.

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris